

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 6 novembre 1986

La séance s'est ouverte à 11 heures.

[Traduction]

## LE JOUR DU SOUVENIR

JOURNÉE COMMÉMORATIVE DES MORTS AU CHAMP  
D'HONNEUR

**L'hon. George Hees (ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur le Président, je voudrais rappeler aujourd'hui aux députés et à tous les Canadiens que mardi prochain est le Jour du Souvenir.

Le 11 novembre aura une signification bien particulière pour les anciens combattants et leurs familles. Pour certains, ce sera l'occasion de se rappeler des souvenirs douloureux, en pensant aux sacrifices qu'ont dû faire tant de familles. Tous seront cependant unis dans un sentiment de fierté. J'espère vivement, honorables députés, que nous partagerons, à l'instar de tous les Canadiens, ce sentiment.

Je reçois beaucoup de lettres d'hommes et de femmes qui craignent qu'avec le temps, le Jour du Souvenir perde de son importance. Je partage leurs craintes. Depuis près de 70 ans, les Canadiens marquent le Jour du Souvenir. Il se peut qu'on finisse par commémorer un événement par habitude seulement. Si c'est le cas, ce serait un scandale national.

Chose certaine, outre-mer, on se rappelle fort bien la contribution des Canadiens à la défense de la liberté. Chaque année, des milliers de Français et de Françaises se joignent à nous lors du service de commémoration au monument commémoratif de Vimy, dans le nord de la France. Cette année, lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration du monument commémoratif de Vimy, nous rendrons à nouveau un hommage silencieux à tous ceux qui ont valu à notre pays tant d'honneurs.

Dans un contexte plus limité mais très humain, je songe aux écoliers britanniques qui gravissent une colline chaque Jour du Souvenir, afin de pouvoir placer des fleurs des champs sur la tombe d'un aviateur canadien.

Au Canada, le Parlement aide bon nombre de nos anciens combattants et leurs familles dont notamment quelque 650 000 anciens combattants des deux guerres mondiales et de la Corée, environ 280 000 veuves d'anciens combattants, et 350 000 personnes à charge d'anciens combattants. En leur nom, je remercie mes collègues du Cabinet, tous les députés et tous les sénateurs de l'appui généreux qu'ils ont accordé aux mesures que le gouvernement a pu présenter. Ces mesures visaient des Canadiens très spéciaux—les anciens combattants et leurs familles. Je puis assurer à la Chambre que cette coopération non partisane a été et sera toujours fort appréciée.

Honorables députés, nous devons faire en sorte que le Jour du Souvenir ne soit pas commémoré seulement par les anciens combattants et les hommes politiques. Ce devrait être un jour

où la nation entière prend le temps de réfléchir sur les nombreux bienfaits que nous ont donnés en héritage les personnes ayant perdu la vie dans quelque 70 pays et sept mers.

Tâchons de ne jamais oublier qu'elles ont donné leur vie pour que nous puissions connaître la paix.

Quand le Roi George VI a dédié le monument national aux morts de la guerre en 1939, il a dit ceci:

C'est là que se révèle l'âme même de la nation.

Je pense bien qu'on peut en dire autant pour tous les cénotaphes et monuments aux morts de la guerre qui ornent un si grand nombre de nos villes et villages.

Je souhaite sincèrement que, quelle que soit la façon dont les Canadiens célébreront le Jour du Souvenir, ils n'y verront pas une obligation routinière, mais bien un privilège spécial.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Gaston Isabelle (Hull—Aylmer):** Monsieur le Président, à titre de porte-parole de l'Opposition officielle, c'est avec joie que je m'associe au ministre des Affaires des anciens combattants (M. Hees) afin d'encourager tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à respecter le Jour du Souvenir dans un esprit de vénération et de gratitude.

En tant que nation, nous avons sûrement toutes les raisons au monde d'être reconnaissants envers ceux et celles qui nous ont représentés pendant les deux guerres mondiales et la guerre de Corée. Plus de 110 000 Canadiens et Canadiennes ont consenti au sacrifice suprême, alors que d'autres sont revenus de la guerre avec des séquelles qui dureront toute une vie.

• (1110)

[Traduction]

L'opposition officielle n'a pas hésité à appuyer d'excellentes mesures législatives qui ont été soumises au Parlement. La modification proposée le printemps dernier en vue de relever les prestations de ceux qui ont souffert pendant leur longue détention dans les camps de prisonniers de guerre a été particulièrement bien accueillie. Je félicite aussi le ministre d'avoir immédiatement reconnu les mérites du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, qu'avait établi le gouvernement libéral, et d'en être devenu l'un des plus enthousiastes partisans.

[Français]

Il a été annoncé dans le discours du Trône que quelque 6 000 anciens combattants de la Première Guerre mondiale auraient immédiatement accès à ce programme avant-gardiste. Je m'en réjouis et je sais que le ministre ainsi que tous mes collègues de cette Chambre espèrent vivement que les autres